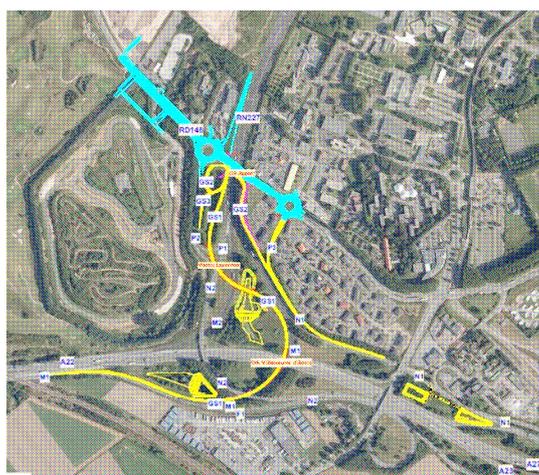
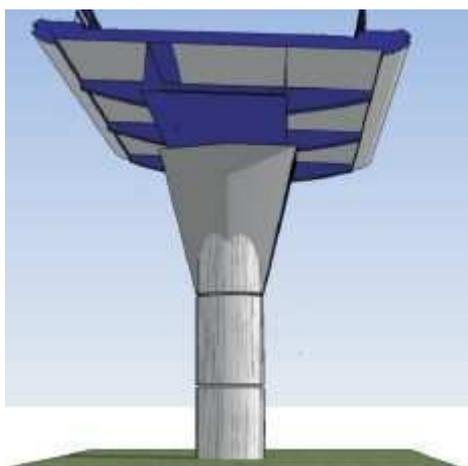


PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

DOSSIER DE PRESSE

LANÇAGE DU TABLIER DU VIADUC DE L'ÉCHANGEUR « ACCES SUD » DU FUTUR GRAND STADE DE LILLE



Dossier de presse disponible sur :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Echangeur-Grand-Stade-Lille>

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

SOMMAIRE

Communiqué de presse

Fiches annexes

La technique de lançage

Le parti architectural du viaduc

Les autres ouvrages de l'échangeur

L'action de l'Etat

Dates clés

Chiffres clés

Photographies des travaux mises à disposition sur l'espace presse :

<http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?Echangeur-Grand-Stade-Lille>

Organigramme de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS

Lille, le 23 juin 2011

Communiqué de presse

LANÇAGE DU TABLIER DU VIADUC DE L'ÉCHANGEUR « ACCES SUD » DU FUTUR GRAND STADE DE LILLE



Lancés en novembre 2010, les travaux de construction de l'échangeur d'accès Sud au futur Grand Stade de Lille progressent rapidement en vue d'une mise en service concomitante avec celle du Grand Stade en juillet 2012.

Le lancement du tablier du viaduc au dessus de la RN 227 constitue une étape importante des travaux. Le tablier, d'une longueur de 205 mètres en 6 travées, sera lancé en 3 phases majeures : fin juin, fin août, fin octobre 2011. 355 jours seront nécessaires à la réalisation totale du viaduc.

L'opération globale, d'un montant de 47 millions d'euros, est financée à hauteur de 36 millions d'euros par l'Etat et pour 11 millions d'euros par LMCU.

Cet échangeur fait partie intégrante d'un programme d'amélioration des conditions de circulation autour du futur équipement. Il permettra au quotidien et les jours d'événements de ne pas surcharger le réseau local avec le trafic généré par ce nouveau pôle.

Le site d'implantation du nouvel échangeur supporte des niveaux de trafic importants (100 000 véhicules/jour) et se situe à la croisée de plusieurs autoroutes (RN227, A22, A23 et A27) également très fréquentées. La gêne aux usagers est minimisée au maximum : seules les fermetures de voies indispensables sont réalisées et ont lieu exclusivement de nuit et le week-end.

Outre la performance technique et l'objectif de favoriser la circulation au quotidien et lors d'événements, le chantier est également l'occasion pour l'État de mettre en œuvre les principes du Grenelle de l'environnement : rendre conforme aux dernières normes l'assainissement de la RN227 dans ce secteur, employer sur le chantier des personnels en insertion, contribuer au développement économique du secteur en améliorant sa desserte

Le programme de l'opération de l'échangeur comporte également :

- un ouvrage d'art de franchissement de l'A22
- le doublement de l'ouvrage d'art supportant la RD146 au dessus de la RN227
- 2 murs de soutènement le long de synergie park
- 2 parois clouées pour permettre la création de l'accès direct au Grand Stade

Réussir la mise en service de l'échangeur en même temps que celle du grand stade en juillet 2012, tout en veillant à la maîtrise des coûts, exige que l'Etat, notamment la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, maître d'ouvrage et la Direction interdépartementale des routes, maître d'œuvre, déploie toute son expertise et son énergie.

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

LA TECHNIQUE DE LANÇAGE



La phase de travaux dite de lancement du viaduc d'accès au grand stade de Lille est l'une des étapes les plus délicates et spectaculaires du chantier. C'est un ouvrage de 205 m de long et pesant 723 tonnes qu'il faut placer au millimètre près !

Trois phases de lancement seront nécessaires pour positionner sur ses appuis définitifs cet ouvrage qui franchira pas moins de trois bretelles de l'échangeur autoroutier. Le franchissement de ces voies se fera de nuit.

Le viaduc est un pont constitué d'une dalle en béton posée sur une ossature métallique composée d'une poutre en forme de caisson fermé de 1,30 m de hauteur. Cette poutre sera acheminée sur site en 11 tronçons d'une longueur variant de 15 à 20 m.

Ces tronçons sont assemblés et soudés sur place avant la mise en place de la structure sur ses appuis. 8 tronçons seront assemblés et soudés sur une plate-forme située à l'extrémité côté Nord pour assurer leur mise en place par lancement. Les trois derniers tronçons seront mis en place à la grue côté Sud.

Processus de lancement :

Équipement principal au lancement d'une ossature métallique :

- 1 batterie
- câbles
- vérins
- poulies

Ces câbles sont fixés à l'arrière de la structure par l'intermédiaire de vérins. Ils cheminent le long de l'ouvrage pour s'arrimer aux poulies fixées à l'extrémité Nord et reviennent ensuite à l'arrière de l'ouvrage vers des treuils ancrés sur la plate-forme de lancement.

Le lancement consiste alors à exercer un effort de traction sur les câbles en place. C'est cet effort de traction qui, par l'intermédiaire des poulies, produira le déplacement de la structure ; la structure est donc tirée. Posée sur des genres de rouleaux appelés « chaises à galets », la structure avancera d'environ 6 m par heure.

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

LE PARTI ARCHITECTURAL DU VIADUC



Fluidité, qualité et équilibre sont les partis pris de l'architecte pour la réalisation de ce serpent aérien.



Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

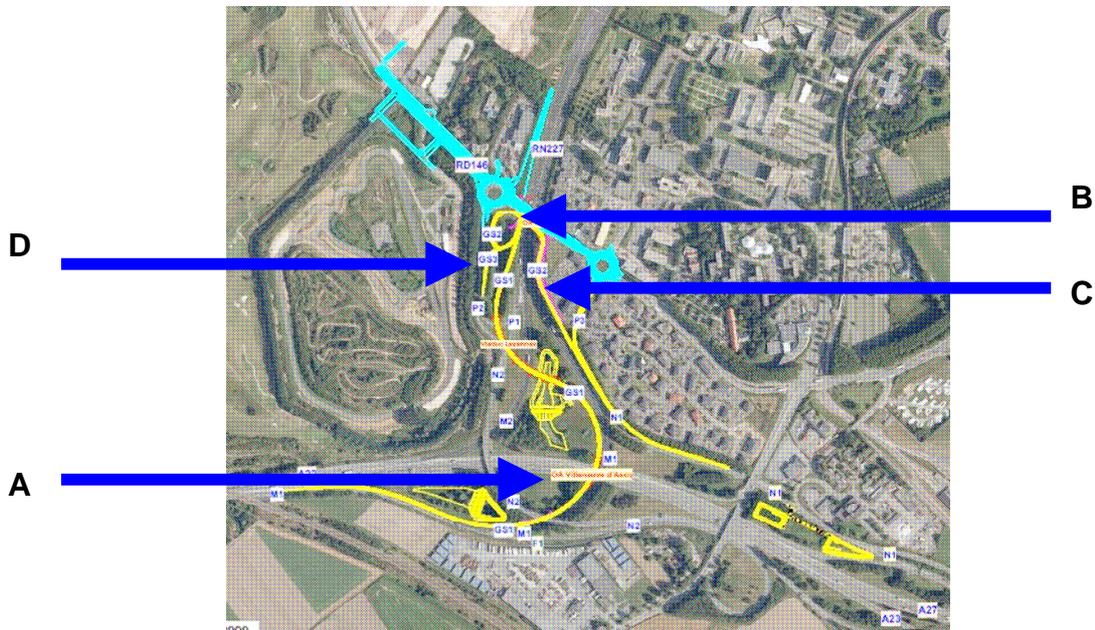
christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

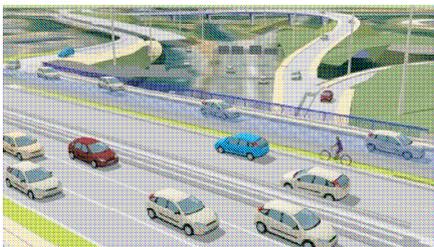
LES OUVRAGES DE L'ECHANGEUR



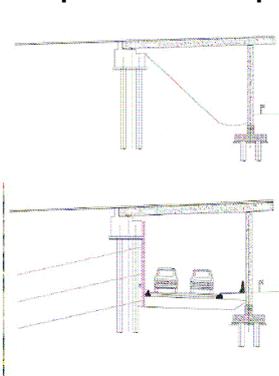
A - L'ouvrage d'art – Villeneuve d'Ascq : franchissement de l'A22

B - L'ouvrage d'art « APPERT » : doublement de l'ouvrage supportant la RD146 au dessus de la RN227

C - 2 murs de soutènement le long de Synergie park



D- 2 parois clouées pour permettre la création de l'accès direct Grand Stade



Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

L'ACTION DE L'ÉTAT



L'État intervient aux différents phases d'avancement du Grand Stade et de ses projets connexes (parkings, différents accès...).

Les travaux de l'échangeur d'accès Sud :

- La Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) est maître d'ouvrage de l'opération, elle en définit le programme et est garante du respect du coût et des délais.
- La Direction interdépartementale des routes Nord (DIR Nord) est maître d'œuvre de l'opération, elle est chargée de la conception technique des ouvrages et des relations avec l'entreprise.
- La DIR est également exploitant du réseau routier national. À ce titre, elle veille à ce que les restrictions de circulation soient les moins pénalisantes possibles pour les automobilistes du secteur.

Pour le Grand Stade, la DREAL intervient également sur :

- Les demandes d'autorisation de transports exceptionnels, qui permettront l'acheminement des gros matériaux (poutres...) et matériels (grues...) sur les différents chantiers du site « Grand Stade ».
- Les dossiers enquête publique des différents projets des collectivités (accès réalisés par le conseil général par exemple).
- Les demandes d'autorisation pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr
nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

DATES CLÉS



24 septembre 2008

confirmation de la création d'un échangeur d'accessibilité sud au stade par le Ministre de l'Ecologie, de l'énergie, du Développement Durable et de la Mer

18 novembre 2009

le projet d'aménagement est déclaré d'intérêt général à l'issue de l'enquête publique prévue au Code de l'Environnement

17 août 2010

notification du contrat confiant la réalisation de l'échangeur d'accessibilité sud au stade au groupement d'entreprises BOUYGUES TP Région France – COLAS - Démarrage des études d'exécution

17 novembre 2010

démarrage effectif des travaux

Novembre 2010 à novembre 2011

terrassements et requalification de l'assainissement existant

Décembre 2010 à avril 2011

raidissement des perrés

Mars à octobre 2011

construction de l'ouvrage « Villeneuve d'Ascq »

Janvier 2011 à février 2012

construction de l'ouvrage « Lezennes »

Décembre 2010 à août 2011

construction de l'ouvrage « Appert »

Mai à octobre 2011

mur de soutènement de la bretelle GS2

Janvier à mai 2012

chaussées et équipements

Novembre 2011 à mars 2012

aménagements paysagers

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

CHIFFRES CLÉS



Une bretelle principale de 930 m de long desservant le stade depuis Lille, comprenant :

- 1 ouvrage courant de 60 m (ouvrage d'art « Villeneuve d'Ascq)
- 1 viaduc au dessus de la RN 227 de 205 m
- 1 bretelle secondaire de 474 m de long comprenant l'ouvrage d'art Appert, d'une portée de 60 m

3 nouveaux bassins de traitement des eaux pluviales

55 000 m³ de matériaux extraits du site, recyclés au sein du chantier dans les remblais ou les structures de chaussées, et permettant de limiter les apports extérieurs.

Pour l'ouvrage Villeneuve d'Ascq :

2 culées et 3 piles, 180 m de pieux de fondation, 85 tonnes d'aciers passifs pour le tablier, 12 tonnes d'armatures de pré-contrainte.

Pour le viaduc au dessus de la RN 227 :

2 culées et 5 piles, charpente métallique d'un poids estimé de 724 tonnes, 262 tonnes d'aciers passifs pour le tablier, mise en place sur les appuis en 3 lançages.

Pour l'ouvrage Appert :

2 culées et 3 piles, 275 tonnes de poutrelles métalliques pour l'ossature du tablier, 220 tonnes d'aciers passifs pour le tablier, 180 m de pieux de fondation

Christine Diéval,
Responsable communication
Nathalie Richer
Responsable Division maîtrise d'ouvrage

03 20 13 48 76
06 76 80 08 56
03 20 40 43 09

christine.dieval@developpement-durable.gouv.fr

nathalie.richer@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

44 rue de Tournai – 59019 Lille cedex

Tél : 03 20 13 48 48 - Télécopie : 03 20 13 48 78 – www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

La DREAL Nord – Pas-de-Calais, service de l'État chargé des politiques de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, de l'énergie, en région

La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, met en œuvre les politiques de l'État résultant notamment des lois Grenelle. Elle coordonne l'action des services du MEDDTL de la région en faveur d'un développement plus durable.

**Expertise, transparence,
efficacité et innovation :
les 4 valeurs
fondamentales de la
DREAL Nord - Pas-de-Calais**

Parmi les objectifs de la DREAL Nord - Pas-de-Calais

- Lutter contre le changement climatique, par la réduction de la consommation d'énergie et le développement des énergies renouvelables.
- Assurer la préservation et le maintien de la biodiversité.
- Réduire et gérer les risques naturels, miniers et technologiques.
- Réduire les pollutions de toute nature.
- Développer l'offre de logements, la lutte contre l'habitat indigne et la rénovation urbaine.
- Mettre en œuvre une politique de transports durables, en développant la multimodalité dans les infrastructures et la sécurité dans les transports.
- Informer les citoyens sur l'environnement.
- Veiller à l'intégration des principes et objectifs de développement durable dans la mise en œuvre des actions conduites par l'État.
- Promouvoir la participation des citoyens dans l'élaboration des projets ayant une incidence sur l'environnement ou l'aménagement du territoire.
- Accompagner la mutation de l'économie vers une économie verte.
- Coordonner les polices de l'environnement.

Des compétences au service de ces objectifs

Sous l'autorité du préfet de région, la DREAL agit en faveur du développement durable. Elle pilote la mise en œuvre des politiques du ministère en région notamment le Grenelle de l'environnement. Pour cela elle mobilise au profit de l'État une capacité d'expertise et d'ingénierie, permettant de renforcer l'action de l'État et de rendre celle-ci plus pertinente, au service de l'ensemble des acteurs.

La DREAL Nord - Pas-de-Calais rassemble plus de 500 personnes. La diversité des origines, des savoirs et des cultures est un atout pour construire de nouvelles approches plus transversales.

Une direction en ordre de marche pour répondre aux enjeux fixés par le Grenelle de l'environnement



directeur
Michel Pascal

directeurs adjoints



Barbara Bour-Desprez



Philippe Joscht



Yves Lalaut



L'organisation de la DREAL Nord - Pas-de-Calais



Directeur

Michel Pascal

Directeurs Adjoins

*Barbara Bour - Desprez
Philippe Joscht
Yves Lalaut*



Risques



Frédéric Baudouin

- risques accidentels
- risques sanitaires et pilotage de l'inspection
- risques naturels, hydrauliques, miniers

Milieus, ressources et pressions



Jean-Michel Malé

- politique de l'eau
- délégation de bassin Artois-Picardie
- nature et paysages
- ressources et pressions

Energie, climat, logement, aménagement des territoires



Alain Mazoyer

- énergie, climat
- aménagement des territoires
- logement, construction
- coordination de l'évaluation environnementale

Connaissance



Chantal Adjriou

- administration de données et outils de diffusion
- systèmes d'information géographique
- stratégie des études et des statistiques
- promotion du développement durable
- documentation

Transports et véhicules



Xavier Druelle

- sécurité et réglementation des véhicules
- contrôle des transports terrestres
- gestion des transports terrestres

Déplacements, intermodalité, infrastructures



Michel Leblanc

- déplacements, intermodalité
- maîtrise d'ouvrage du réseau routier national
- finances et commande publique

Unités territoriales

Artois	X
Littoral	<i>Frédéric Modrzejewski</i>
Agglomération de Lille	<i>Guy Sarels</i>
Hainaut - Cambrésis/Douaisis	<i>Daniel Helleboid</i>



Frédéric Modrzejewski

Guy Sarels

Daniel Helleboid

Communication

Christine Diéval



Qualité contrôle de gestion

Isabelle Liberkowski



Secrétariat Général

Francis Boulanger

- mission écoresponsabilité
- ressources humaines
- gestion financière
- logistique



ACMO hygiène et sécurité

Martine Vanoc



Mission stratégie et pilotage régional

Arnaud Winocq

- RH - GPEEC
- moyens financiers
- service social régional



Service gestion administrative, paie - comptabilité marchés - médecine de prévention

Agnès Chevreuil

- comptabilité
- marchés
- gestion administrative et paie
- médecine de prévention



Service juridique

Sylvain Gathoye

- affaires générales, travaux publics et logement
- environnement et urbanisme



Pôle support intégré documentation (DREAL, CETE)

*Michèle Berrier
Céline Lemasson*

Pôle support intégré formation (CVRH)